

<b>Pouvoir d'achat : quelle évolution depuis 2000 ?</b>
---

Vendredi 14 avril 2017

Le présent flash cherche à décortiquer l'évolution du pouvoir d'achat en France au cours des 15 dernières années à partir des principaux concepts employés par la comptabilité nationale.

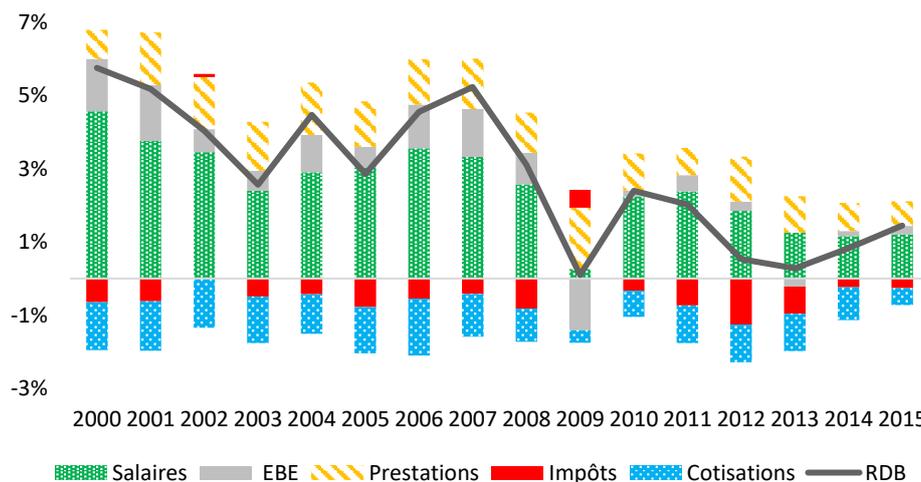
### 1. Revenu disponible, pouvoir d'achat, unité de consommation... : de quoi parle-t-on ?

Selon l'INSEE, le **revenu disponible brut (RDB)** est « le revenu à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits du revenu primaire les prélèvements sociaux et fiscaux et ajoutées certaines prestations sociales ». Côté **revenus**, le RDB comprend les **revenus d'activité** (salaires, revenus « mixtes »<sup>1</sup> tirés des entreprises individuelles), les revenus de la **propriété** et les **prestations sociales** « autres que des transferts sociaux en nature » (pensions, allocations chômage et familiales...); côté **dépenses**, outre les **cotisations** sociales versées par les ménages, il comprend quatre des principaux **prélèvements directs** (CSG, impôt sur le revenu, CRDS, taxe d'habitation). Importante, l'évolution du RDB (agrégat macroéconomique) n'est que la première des trois étapes pour déterminer l'évolution du **pouvoir d'achat** au niveau individuel : en effet, une fois le RDB obtenu, il convient de retrancher la **variation des prix** (indice de prix de la dépense de consommation des ménages) puis de tenir compte de la **croissance démographique**. Pour cette dernière, trois indicateurs peuvent être mobilisés en fonction de l'objectif recherché : les évolutions de la population moyenne, du nombre de ménages et du nombre d'unités de consommation<sup>2</sup> (UC), indicateur retenu dans le présent flash (cf. partie 3).

### 2. Comment a évolué le pouvoir d'achat (I) ? La décomposition du revenu disponible

Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, le **RDB français** a augmenté en moyenne de **2,6 %** par an, avec deux sous-périodes distinctes : **2000-2008** (+ 4,0 %) et **2009-2015** (+ 1,2 %). **Avant la Grande récession**, les revenus progressaient nettement plus vite que les dépenses (+ 5,9 % vs + 1,9 %) grâce au **dynamisme** de la **masse salariale** (contribution de + 3,1 points), des prestations sociales (+ 1,3 points) et des revenus des entrepreneurs individuels (+ 1,0 point) dans un contexte de relative **stabilité du taux de prélèvements obligatoires**, l'ensemble « impôts et cotisations » pesant pour 1,7 point par an en moyenne.

Evolution du RDB et contributions par composantes



Source : calculs Afep à partir d'INSEE.

**Depuis la Grande récession**, le net ralentissement observé s'explique par un double mouvement touchant à la fois les revenus et les dépenses : pour les premiers, l'impact négatif de la crise économique sur les **revenus des indépendants** et les **salaires** (masse salariale en ralentissement) n'a été que partiellement compensé par les prestations sociales. Il est ainsi intéressant de noter que, sans ces

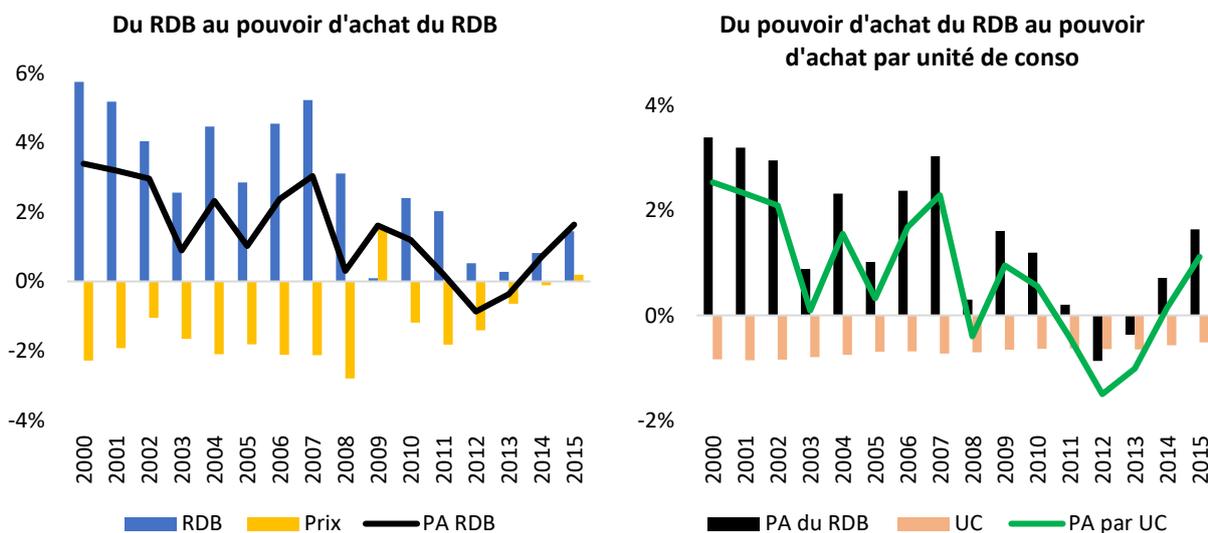
<sup>1</sup> Ce revenu est « mixte » car il rémunère à la fois le facteur travail et le facteur capital.

<sup>2</sup> L'UC tient compte de la composition d'un ménage, les dépenses n'étant pas proportionnelles au nombre de personnes.

dernières (i.e. en faisant l'hypothèse d'une contribution nulle des prestations), la croissance du RDB aurait été négative en 2009 puis en 2012-2013 ; pour les secondes, le choix de réaliser l'essentiel de l'ajustement des **finances publiques** par une **hausse des prélèvements** (lois financières 2011, 2012 et 2013) a resserré la contrainte budgétaire des ménages et, de ce fait, grevé l'évolution du revenu disponible. Modeste à compter de 2014, le rebond du RDB aurait accéléré en 2015 (+ 1,4 %) et en 2016 (+ 1,9 %) même s'il reste nettement inférieur à sa dynamique d'avant-crise.

### 3. Comment a évolué le pouvoir d'achat (II) ? Les effets prix et démographiques

Une fois le revenu disponible déterminé, l'évolution du **pouvoir d'achat** est obtenue en retranchant du RDB la variation du **prix de la dépense** de consommation des ménages : on obtient alors un RDB net de l'inflation. Après une période 2000-2008 « classique » en termes d'inflation (une progression des revenus supérieure à celle des prix), l'année **2009** a été **atypique**, avec une hausse du pouvoir d'achat liée au repli des prix alors même que le RDB stagnait. Par la suite, le **pouvoir d'achat du RDB a baissé en 2012 et 2013** ; le rebond constaté depuis tient avant tout à la faiblesse de l'inflation et, dans une moindre mesure, à la progression du RDB. Comment ces évolutions se sont-elles traduites concrètement pour les Français ? Pour répondre à cette question, il convient de procéder à la troisième étape du raisonnement. Contrairement aux prélèvements obligatoires et à l'inflation, dont les évolutions sont difficiles à prévoir, la variation du **nombre d'UC** est relativement **stable** dans le temps (+ 0,7 % par an en moyenne). Avec une évolution de - 0,1 % en moyenne depuis 2008, **le pouvoir d'achat par UC a globalement stagné** au cours de la dernière décennie. En tenant compte de la croissance du nombre d'UC (+ 0,7 %) et de l'inflation (+ 1,3 %), on calcule que le **pouvoir d'achat par UC progresse si le RDB dépasse 2 %**.



Source : Afep à partir d'INSEE.

\*\*\*

*Au centre de l'attention de millions de citoyens, l'évolution du pouvoir d'achat est une question sensible. Faisant intervenir plusieurs facteurs (revenus différents, paniers de biens consommés et tailles des ménages hétérogènes...), elle est avant tout perçue au niveau individuel et comporte, de ce fait, une forte dimension subjective qu'il ne faut pas négliger. Si elle présente les limites traditionnelles des indicateurs « macroéconomiques », l'approche par la comptabilité nationale permet d'objectiver le phénomène en adoptant une démarche systématique. La décomposition des revenus et des dépenses a le mérite de mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre : elle rappelle notamment qu'une hausse du pouvoir d'achat peut être obtenue de plusieurs façons. Ainsi, des gains de pouvoir d'achat résultant d'une progression des revenus sont préférables à ceux provenant d'une stagnation ou d'une baisse des prix : en effet, ils sont à la fois supérieurs et plus directement perceptibles par les citoyens dans le premier cas. L'importance du rôle des prestations sociales (contrepartie de cotisations élevées au niveau agrégé, avec des redistributions significatives à l'œuvre entre les individus) explique la sensibilité de l'opinion dans le cadre du débat sur les finances publiques. Enfin, au-delà de la reprise de l'activité, une hausse du pouvoir d'achat devra s'appuyer sur un desserrement des dépenses « pré-engagées » (logement, assurances...) qui représentaient, selon l'INSEE, un tiers des dépenses de consommation des ménages en 2015.*